

## **Décisions du Conseil d'administration du 7 décembre 2016**

### **Rémunération des dirigeants mandataires sociaux**

Lors de sa réunion du 7 décembre 2016, le Conseil d'administration a, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, pris les décisions suivantes relatives aux rémunérations des dirigeants mandataires sociaux :

#### **1. M. Sébastien Bazin, Président-directeur général :**

Le Conseil d'administration a décidé de maintenir inchangées les rémunérations fixe et variable de Monsieur Sébastien Bazin pour l'exercice 2017, à savoir, une rémunération fixe annuelle de 950.000 euros et une rémunération variable pouvant représenter de 0% à 150% d'un montant de référence de 1.250.000 euros.

Le Conseil a arrêté comme suit les objectifs de performance conditionnant le versement de la rémunération variable de Monsieur Bazin :

- *Objectifs quantitatifs :*
  - EBIT en ligne avec le budget 2017 (25%) ;
  - *Free cash flow* (hors cessions et croissance externe) incluant la variation du BFR en ligne avec le budget 2017 (25%) ;
  - Positionnement du TSR comparé à celui des autres sociétés du CAC 40 (10%);
  - Positionnement du TSR comparé à celui de 8 pairs hôteliers (10%)
  - Combinaison de critères : satisfaction client, niveau d'engagement des collaborateurs, performance durable et RSE (10%) ;
  
- *Objectifs qualitatifs :*
  - Vision stratégique et identification d'options stratégiques (10%) ;
  - Mise en œuvre de la stratégie (10%).

#### **2. M. Sven Boinet, Directeur général délégué :**

Le Conseil d'administration a décidé de maintenir également inchangées les rémunérations fixe et variable de Monsieur Sven Boinet pour l'exercice 2017, à savoir, une rémunération fixe annuelle de 600.000 euros et une rémunération variable pouvant représenter de 0% à 150% d'un montant de référence de 600.000 euros.

Le Conseil a arrêté comme suit les objectifs de performance conditionnant le versement de la rémunération variable de Monsieur Boinet :

- *Objectifs quantitatifs :*
  - EBIT en ligne avec le budget 2017 (25%) ;
  - *Free cash flow* hors cessions et croissance externe, incluant la variation du BFR en ligne avec le budget 2017 (25%) ;
  - Positionnement du TSR comparé à celui des autres sociétés du CAC 40 (10%) ;
  - Positionnement du TSR comparé à celui de 8 pairs hôteliers (10%) ;
  
- *Objectifs qualitatifs :*
  - Management de la transformation (notamment, l'organisation HotelServices/HotellInvest, climat social, culture de management) (20%).